

195

DA61

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Gélinas, Monique (BAPE)

Québec

6211-06-0b4

De: "Savard, André" [asavard@mtq.gouv.qc.ca]

Envoyé: 3 juin 2004 07:41

À: Monique.gelinas@bape.gouv.qc.ca

Cc: marc.desrivieres@ville.quebec.qc.ca; Stevens, Claude

Objet: TR : Rectification d'un fait énoncé dans le document de la Direction régionale de la santé publique (DM65)

Objet : Rectification d'un fait énoncé dans le document de la Direction régionale de la santé publique (DM65)

Madame Gélinas

À la page 2 du mémoire déposée au BAPE par la Direction régionale de la santé de la Capitale nationale le 1er juin 2004 pour le projet de prolongement de l'axe du Vallon, on y mentionne à la fin du 1er paragraphe « et ce dans une ville où le réseau autoroutier est très développé par rapport aux villes de tailles semblables en Amérique du Nord »

À cet égard, le MTQ tiens à souligner au BAPE que cette affirmation est éronnée.

En effet, nous avons déposé au BAPE sous la rubrique DA 45 une étude sur la distribution des km-voie d'autoroute pour des agglomérations américaines et québécoises entre 300 000 et 700 000 habitants. L'on y constate que le nombre de km/voie / 1000 habitants à Québec est inférieur aux agglomérations de tailles semblables en amérique du Nord .

André Savard